076-217605419-20250701-DELIB2025000027-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/07/2025 Affichage : 03/07/2025 N° 2025 / 027

1/2

REPUBLIQUE FRANCAISE Département de la SEINE-MARITIME EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE ROUMARE

Séance du mardi 1er juillet 2025

Nombre de Membres	Nombre de Membres	Nombre de Membres
afférents au	présents	présents ou représentés qui ont
Conseil Municipal	à la séance	pris part à la délibération
19	13	16

Date de la convocation : 24 juin 2025

Date d'affichage de l'ordre du jour : 24 juin 2025

L'an deux-mil-vingt-cinq, le 1^{er} juillet à 18h15, le conseil municipal, légalement convoqué s'est réuni à la salle polyvalente, en session ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Jean-Paul COUILLER, Maire.

Présents:

Madame Claude BOULIER, Monsieur Michel BRUNG, Monsieur Daniel CALTOT, Monsieur Philippe CAUCHOIS, Monsieur Jean-Paul COUILLER, Monsieur Vincent GAUDICHON, Monsieur Rémy JAMES, Madame Annick KOECHLER, Madame Marie-Claire OSMONT, Monsieur Daniel PELFRÈNE, Monsieur Frédéric POTHÉRAT, Madame Géraldine SAHUT et Madame Christine TALBOT.

Absents excusés:

Madame Mélanie DECURE, Madame Nathalie DELESTRE, Madame Annie LECOQ a donné pouvoir à Monsieur Daniel PELFRENE, Madame Amélie NÉE a donné pouvoir à Monsieur Jean-Paul COUILLER, Monsieur Olivier ORIENT a donné pouvoir à Madame Géraldine SAHUT, Monsieur Daniel RAIMBAULT

Secrétaire de séance :

Monsieur Vincent GAUDICHON a été nommé secrétaire de séance.

2025/27 - RÉHABILITATION DU MANOIR EN MAIRIE - ATTRIBUTION DU MARCHÉ PUBLIC

Vu le Code de la commande publique et notamment ses articles R 2123-1 et suivants ;

Vu la délibération n°2025/010 du 10 février 2025 adoptant l'opération « Réhabilitation du manoir en mairie » ;

Vu l'avis d'appel à la concurrence publié le 04 avril 2025 ;

Vu l'analyse des offres rédigée par le maître d'œuvre,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

- Décide de l'attribution des lots aux entreprises,
- Autorise Monsieur le Maire à signer les marchés publics, et prendre toute mesure d'exécution relative à ce marché, dans la limite des crédits inscrits au budget.

LOT	Intitulé	Entreprise	Montant de l'offre
01	Gros œuvre - restauration des façades	NORMANDIE RENOVATION	333 126.26 €
02	Charpente bois - restauration des colombages	MDB	94 624.45 €
03	Couverture - zinguerie	LA MAISON DUPUIS - REMY DUPUIS	15 833.33 €
04	Menuiseries bois vitrées - fermetures	FARS	87 461.67 €
05	Métallerie - charpente métallique	BLONDEL METAL	69 932.65 €
06	Menuiseries intérieures	LANOS MENUISERIE	73 930.50 €
07	Cloisons - doublages - plafonds	POLYTRAVAUX	74 774.16 €
08	Revêtements de sols - faïences	GAMM	26 891,81 €
09	Peinture	SRP	15 407.57 €
10	Plomberie - chauffage - ventilation	DEVILLOISE DE CHAUFFAGE	140 117.02 €
11	Electricité	AVENEL-ERI	78 982.03 €
12	VRD - aménagements extérieurs	SEINE TP SAS	123 828.99 €
OTAL HT			1 134 910,44 €

Le secrétaire de séance, Vincent GAUDICHON

Pour extrait certifié conforme Le Maire, Jean-Paul COUILLER